



Séance du Conseil municipal du Grand-Saconnex du 14 mai 2011

LES SOCIALISTES

Proposition de motion déposée par les conseillers municipaux :
Messieurs Michel Pomatto, Cruz Melchor Eya Nchama et Anthony Giorgetta.

MOTION

Créons des places d'apprentissage pour nos enfants !

Le Conseil municipal du Grand-Saconnex,

considérant :

- que de nombreux jeunes de notre canton mais également de notre commune peinent à trouver un apprentissage et se retrouvent sans perspectives professionnelles et sociales,
- que le manque de places se fait cruellement sentir pour les jeunes dont le parcours scolaire s'est arrêté après l'école obligatoire,
- que beaucoup de petites entreprises doivent renoncer actuellement à prendre des apprenti-e-s pour des raisons économiques.

invite le Conseil administratif à :

- étudier la mise place de mécanismes financiers soutenant la création de places d'apprentissage dans les entreprises situées sur la commune qui offrent, sur la base des accords entre partenaires sociaux, des conditions de travail adéquates aux apprenti-e-s.

Exposé des motifs :

Mesdames les conseillères municipales et Messieurs les conseillers municipaux,

Cette motion s'appuie sur l'initiative présentée en Ville de Genève et qui vient d'aboutir ainsi que dans la commune d'Onex.

Cette motion s'inscrit également en complément à la motion « Pour que notre commune agisse aussi contre le chômage » proposée par les Verts.

Par cette motion nous souhaitons rappeler que la formation des jeunes est un élément fondamental de la construction de notre avenir. Or, aujourd'hui à Genève il manque des places d'apprentissage et de nombreux jeunes se retrouvent sans perspectives professionnelles et sociales pendant un nombre croissant d'années. Cette situation concerne particulièrement les jeunes accusant un déficit scolaire.

Dans certains domaines professionnels, tels ceux liés à l'artisanat par exemple, l'offre de places d'apprentissage diminue petit à petit. C'est souvent pour des raisons économiques que les petites entreprises doivent renoncer à former des jeunes.

On peut relever également les différents appels lancés par l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) aux entreprises pour qu'elles proposent des places d'apprentissage.

Cette motion devrait permettre, en plus de renforcer les possibilités de formation de nos jeunes sur la commune, d'apporter un soutien direct aux petites entreprises locales, éprouvées par la crise financière, en les aidant à créer des places d'apprentissages.